



Le projet éducatif

des électriciens

et gaziers



*construisons
les vacances de
demain*

Sommaire

La CCAS	page 5
Le projet éducatif des électriciens et gaziers	page 7
Nos valeurs	page 9
- Solidarité	page 11
- Justice	page 13
- Dignité	page 15
Le contexte	page 17
Notre action	page 21
La Convention des droits des jeunes dans les séjours CCAS	page 27

Information

Les informations qui étayent le texte du Projet éducatif des électriciens et gaziers sont issues :

- du Forum national sur le projet éducatif (juin 1998 à Montreuil)
- des Assises nationales de la jeunesse (octobre 1998 à Mimizan)
- de projets pédagogiques de centres de vacances
- des fiches Catalogue permettant aux jeunes de présenter leur séjour tel qu'ils l'ont vécu.



La CCAS

La CCAS (Caisse centrale d'activités sociales), issue du statut du personnel des industries électrique et gazière, gère et développe l'ensemble des activités sociales centralisées, soit :

- les vacances pour les familles, les adultes, les enfants....
- la restauration méridienne du personnel actif
- les prestations médico-sociales (centres de santé, centres d'accueil spécialisés...)
- les contrats d'assurances.

Les bénéficiaires

Ces activités sont accessibles :

- au personnel statutaire,
- aux agents en inactivité de service,
- à leur famille.

565 000 bénéficiaires environ ont accès aux prestations organisées par la CCAS.

Les séjours Jeunes

La CCAS organise des séjours pour les enfants des électriciens et gaziers dès l'âge de 5 ans^{1/2} jusqu'à 20 ans.

50 000 jeunes sont reçus en moyenne chaque année dans plus de 210 centres de vacances.

500 séjours différents leur sont proposés annuellement répartis dans quatre domaines d'activités :

- artistiques
- nautiques
- physiques et sportives
- nature et découverte.

Les séjours sont élaborés à partir du projet éducatif des électriciens et gaziers, écrit en 1977, actualisé en 1988 puis, récemment, en 1998. Il oriente le travail des équipes d'encadrement dans les centres de vacances en fixant des repères et des objectifs éducatifs.

Ces objectifs ne sont pas neutres. Ils sont porteurs d'une politique et d'une action éducative souhaitée et définie par les principaux acteurs (et promoteurs) des activités sociales : les jeunes, bien sûr, leurs parents, les élus et les fonctionnels des organismes sociaux.

En s'investissant dans la réflexion sur l'actualisation du projet éducatif (forums régionaux et national, d'octobre 1997 à juin 1998), les bénéficiaires ont élaboré un nouveau document de travail. Défini et accepté par tous, il fait aujourd'hui figure de « table de la loi » que l'on ne peut remettre en cause ni dévoyer. Les jeunes l'ont enrichi de leur propre vision au travers d'une Convention des droits des jeunes dans les séjours CCAS (Assises nationales de la jeunesse, octobre 1998 à Mimizan). En onze articles, ils l'ont traduit concrètement en droits et devoirs personnels et collectifs, devant s'appliquer dans leurs séjours. L'une et l'autre sont le contrat moral que nous passons avec les équipes d'encadrement. À ce titre, ils se doivent d'être connus et mis en œuvre dans les centres de vacances jeunes.

« Il me semble que cette transformation du projet éducatif ne pourra se faire que s'il y a aussi une réflexion sur le pourquoi de votre engagement. Pourquoi vous le faites ? Pourquoi vous vous crevez la peau à faire quelque chose ? Si c'est le pur souci d'activité, ça ne vaut rien. S'il y a un projet social et politique au bout, il y a de forte chance pour que votre projet éducatif se mette à prendre forme. »

Geneviève PUJOL, sociologue, chercheur au CNRS - Forum national sur le projet éducatif des électriciens et gaziers.

Le projet éducatif des électriciens et gaziers

Introduction

La CCAS tient une place essentielle dans l'ensemble social des agents des industries électrique et gazière. Elle est un outil de participation, d'expression et d'émancipation pour ces agents et leur famille en ce qu'elle leur permet de mettre démocratiquement en œuvre leur conception des loisirs.

Il est déterminant de ne jamais perdre de vue que les séjours de la CCAS sont réalisés ***pour les agents et par eux.***

C'est pour cela que la CCAS attache la plus haute importance aux contenus de ses séjours, dont le sens doit se référer aux valeurs cardinales de l'organisme et développer en toute circonstance ***une démarche de projet.***

Exposer notre projet éducatif, c'est donc partir de ces valeurs, les rapporter au contexte dans lequel vivent les agents, leur conjoint et leurs enfants et indiquer le cadre et la tonalité de nos actions en direction des enfants et des jeunes, tout cela n'étant pas négociable.

Charge ensuite aux directions, services et équipes d'encadrement de convenir des moyens et des chemins les plus adaptés à chaque situation. Toute idée de recette devant être tenue éloignée de notre action éducative.



Nos valeurs

Elles sont fondamentales et constituent notre référence, car, plus que jamais, elles sont indispensables et intimement associées à toute idée de progrès social.

Ce sont des notions humanistes et progressistes. Elles ont nom : solidarité, justice, dignité.



« Il ne peut y avoir de solidarité s'il n'y a pas de règles tenues entre nous et les encadrants, s'il n'y a pas d'exemplarité non plus. Chacun doit compter pour un et ne pas être seulement entendu, mais pouvoir décider. Un groupe solidaire est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion. Un groupe solidaire, c'est le rejet des attitudes et des propos racistes. Tout le monde a droit aux vacances... pourtant on a vu qu'il y avait de plus en plus de jeunes qui exprimaient des difficultés financières; certains ne viennent plus, il faudrait s'y intéresser. »

*Forum national - Atelier Jeunes « La solidarité, la justice, la dignité...
CONCRETEMENT dans nos centres de vacances »*

« On nous parle de solidarité mais nous on la pratique naturellement dans le centre de vacances. Ça ne sert à rien de nous faire avant un beau discours! »

Cyndie, 17 ans

« Les jeunes établissent les règles de vie et choisissent leurs activités en dehors des deux dominantes, équitation et karting. Les groupes sont faits en fonction des niveaux des jeunes (débutants ou confirmés). L'esprit de solidarité règne entre les jeunes, que ce soit dans la vie quotidienne ou en rando où chacun adapte son allure en fonction de l'assise de l'autre. »

Centre d'Almenèches (14-15 ans), région Normandie-Pays de Loire



« On sait ce que c'est la solidarité, on connaît les droits et c'est aux adultes à nous les faire développer dans les centres. Pas la peine de nous envoyer des papiers pour nous expliquer la solidarité, ça ne sert à rien. »

Anne-Florence, 16 ans



« Il faut élargir les actions de solidarité hors du centre à destination de différentes choses; ça peut être l'international, le village... ça peut être partout. Il faut sortir du centre. »

*Forum national - Atelier Parents « La solidarité, la justice, la dignité...
CONCRETEMENT dans nos centres de vacances »*

Solidarité

C'est une valeur fondatrice car le mouvement ouvrier s'est constitué puis s'est développé à partir de ce réflexe premier de faire face ensemble à la dureté de la vie au travail et à ses conséquences. La solidarité projetée, par opposition à l'individualisme, une vision de la société où la collectivité permet à chacun de trouver sa place[®]. Pour les jeunes, il s'agit d'une exigence exprimée assez naturellement ou spontanément[®]. Notre projet est d'en faire vivre les manifestations les plus concrètes dans les aspects les plus quotidiens de la vie d'un groupe[®] tout autant que dans la prise de conscience de causes humanitaires à l'échelle du monde[®].

La solidarité, ne le perdons pas de vue, c'est la raison d'être de la mutualisation du 1 % des activités sociales des électriciens et gaziers.



« Comment appliquer nos valeurs ? Il y a nécessité de repenser notre mode de communication avec les jeunes. Il ne doit pas se développer de discours moralisateur ni incantatoire sur les centres mais la mise en promotion de nos valeurs passent par leur application dans tous les actes de la vie quotidienne et dans les activités. L'écoute et le dialogue sont les meilleurs vecteurs pour la promotion des valeurs. La dignité, le respect de l'autre, on pense que ça se passe en priorité par l'implication des jeunes dans la définition des règles de la vie collective qui doivent être négociées par tous les partenaires, par tous ceux qui interviennent et qui sont présents sur les centres. »

*Forum national - Atelier Institutionnels « La solidarité, la justice, la dignité...
CONCRETEMENT dans nos centres de vacances »*

« Le mode de fonctionnement du centre doit être basé sur la franchise et la confiance. Où est la tolérance et le respect de chacun, s'il n'y a pas de débat autour des règles dès le départ ? Quel est le rôle de l'encadrement si dès le début du séjour il n'intègre pas avec les jeunes ce débat ? »

*Forum national - Atelier Jeunes « La solidarité, la justice, la dignité...
CONCRETEMENT dans nos centres de vacances »*



« J'attends d'un centre que l'on puisse discuter de choses concrètes sans pour autant que le centre devienne exclusivement un lieu de débat. On est aussi là pour s'amuser, tout en parlant de choses importantes. On est aussi en colo pour se détendre. »

Nathalie, 17 ans

« Je mettrais plutôt en pratique une valeur dans un centre avant d'envoyer aux jeunes la théorie, parce que la théorie, on sait ce que c'est, les lycéens et les étudiants en font toute l'année. Il faut montrer carrément aux jeunes ce que c'est que la justice tous les jours dans une société parce que je considère le centre comme une minisociété. Ça va peut-être leur apporter beaucoup plus de choses qu'en leur envoyant un gros tas de papiers qu'ils ne vont même pas lire. »

Forum national - Une future encadrante



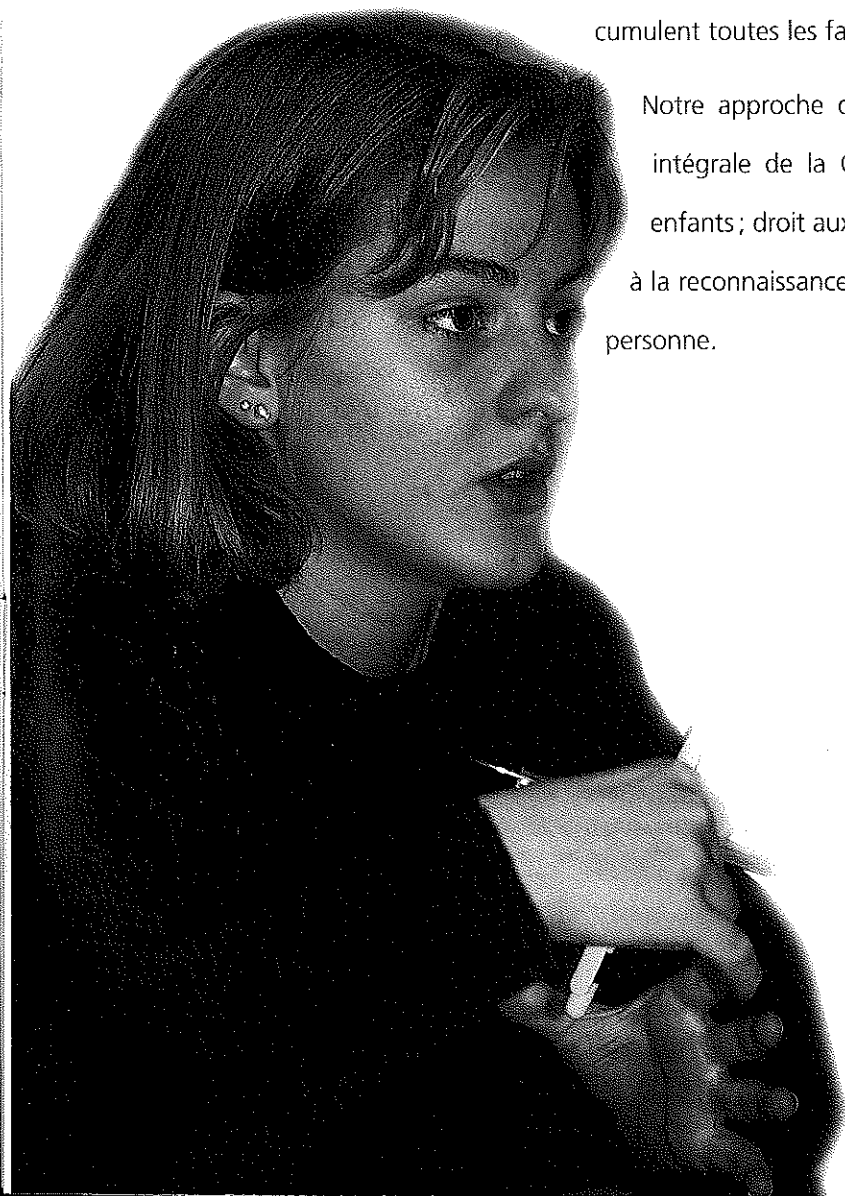
Justice

La CCAS lutte contre toutes les formes d'injustice.

Elle agit pour permettre un accès réel de tous aux loisirs et à la culture en proposant des séjours avec des contenus diversifiés et une organisation de la vie collective favorisant l'écoute et le respect de l'autre[®].

La vie sociale est marquée d'inégalités importantes qui enferment certaines catégories dans des pratiques étroites et répétitives, quand inversement d'autres catégories cumulent toutes les facilités.

Notre approche de la justice comporte la reconnaissance intégrale de la Convention Internationale des droits des enfants; droit aux loisirs, mais surtout droit à l'expression[®], à la reconnaissance de leur individualité et au respect de leur personne.





« On est des êtres à part entière même si on n'est pas majeurs. On a le droit d'être respectés. »

Fabrice, 17 ans

« À 12-13 ans, on sait où on va. Il faut que l'équipe nous écoute et nous respecte. »

Joris, 13 ans

« Pour mettre en œuvre les valeurs il faudrait être consulté en une sorte de conseil de centre et travailler sur une charte d'engagement. L'équipe d'encadrement doit considérer les jeunes comme des citoyens. »

Forum national - Atelier Jeunes « La solidarité, la justice, la dignité... CONCRETEMENT dans nos centres de vacances »

Quand on parle de la justice, de la solidarité, etc., c'est pas en faisant un petit débat chaque après-midi ou en veillée. Ça ne se fait pas comme ça. On en discute tout au long du séjour, au fur et à mesure. C'est pas en faisant un débat pendant le centre qu'on va réussir à tout résoudre. C'est en discutant avec les jeunes, en discutant ensemble pendant les trois semaines, c'est dans des moments précis, c'est dans les discussions qu'on entend, c'est en disant comment on voit les choses. »

Forum national - Un participant

« En trois semaines, tu ne peux pas changer une personne, son comportement, mais à force d'essayer, de discuter, tu peux y arriver. Tu plantes une graine, elle pourrit ou elle pousse, mais tu l'as plantée, toujours. »

Forum national - Une jeune participante

« Le centre c'est un groupe d'enfants et de jeunes, c'est un groupe provisoire. Ce qui se passe n'est jamais définitif. Les étiquettes ne sont jamais données et je peux jouer autrement en tant que sujet dans un groupe provisoire. Dans les groupes permanents, c'est beaucoup plus difficile. »

Forum national - Jean Houssaye, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Rouen



« La citoyenneté doit être une démarche permanente qui concerne l'ensemble des acteurs et déclinée différemment selon les tranches d'âges. »

Forum national - Atelier Institutionnels « Le centre de vacances : lieu de la citoyenneté et de son apprentissage. Comment? »

Dignité

La dignité est également à nos yeux une référence fondamentale dans la mesure où elle nous incite à tout moment à mettre en évidence le droit de chacun à sa singularité[®], à sa différence.

Le groupe ne doit pas écraser la personnalité individuelle, il doit au contraire s'en enrichir et ceci doit être vrai dans tous les séjours.

En particulier notre recherche d'intégration des enfants handicapés nous permet de démontrer combien le respect de chacun, loin d'être une concession, s'avère être source de connaissances et d'enrichissement mutuel.

Il en va de même lorsque nous accueillons des enfants d'organismes à vocation humanitaire, venant de milieux défavorisés, de France ou d'autres pays.

Le respect de l'autre[®], la compréhension et l'acceptation de ses différences, permettent de faire reculer l'ignorance, creuset de l'intolérance, de la xénophobie et du racisme.

Cependant si ces valeurs demeurent essentielles dans le temps, elles peuvent être lues et interprétées différemment selon les époques et les lieux où on les évoque.

Il nous paraît donc indispensable de les rapprocher du contexte dans lequel nous vivons et tel que nous l'apprécions, de façon à dire comment, selon la CCAS, ces valeurs de solidarité, de justice et de dignité peuvent prendre, ici et maintenant, force de transformation sociale[®].

« Aujourd'hui, avec tout ce qui nous entoure : les problèmes, les morts tous les jours à la télé, on acquiert plus de maturité et de philosophie. On s'interroge davantage que nos parents. D'ailleurs, en tant que lycéens, on s'inquiète pour notre avenir. »

Astrid, 14 ans

« Pour moi, les adolescents forment une génération à part entière. D'origines ou de situations sociales différentes, ils sont tous fédérés autour d'une même culture où la musique occupe une très grande place. Les difficultés économiques actuelles (le chômage, la précarité professionnelle) rassemblent également tous ces jeunes. J'ai coutume de parler des adolescents comme d'un peuple, c'est-à-dire un ensemble d'hommes et femmes partageant les mêmes valeurs. Les adolescents représentent aujourd'hui un peuple en quête de droits et de reconnaissance. »

Assises nationales de la jeunesse - Michel Fize, sociologue



« Pour tout gouvernement, la politique jeunesse représente souvent une vitrine. C'est un argument politique que l'on utilise dans les campagnes électorales. « Notre belle jeunesse » est perçue comme une espèce de valeur pure, du moins tant qu'elle reste anonyme. Ensuite, lorsqu'elle se met à exprimer des besoins, tout devient plus compliqué pour les différents gouvernements. Je suis étonnée de constater que les tentatives pour associer les jeunes à une politique les concernant ont toutes échoué jusqu'ici. Je ne comprends pas pourquoi, sauf à croire que notre société contemporaine est faussement intéressée par le sujet. Voilà une question qui reste pour moi sans réponse : pourquoi les jeunes ont-ils si peu de place dans les centres de décision ? »

Assises nationales de la jeunesse - Françoise Têtard, historienne

③

Tabac, violence, drogue... ce qu'ils souhaitent vivre en centre de vacances :

Le tabac : organisation et gestion des fumeurs (lieux, horaires) ; pas de transgression des interdits.

La violence : les adultes doivent être à l'écoute des plaignants et ne pas favoriser les plus forts ; éviter la formation de bande. Prendre des positions claires et efficaces par rapport aux problèmes de vol ; ils ne doivent pas transgresser les interdits qu'ils imposent.

La sexualité : le rôle de l'adulte est l'information, la prévention. Ils ne doivent pas inciter mais prévenir les dangers. L'accès aux préservatifs doit être facilité en remettant par exemple au début du séjour une pochette sanitaire contenant une brosse à dents, du savon, des pansements, des préservatifs.

La drogue : l'adulte doit rappeler la loi au début du séjour et renvoyer ceux qui dealent, qui fournissent la drogue. Dans certains centres on a vu les animateurs s'enfermer et organiser des pétards parties. Il ne faut pas transgresser l'interdit qui s'impose.

Forum national - Atelier Jeunes « Drogue, tabac, alcool, violence, sexualité, prévention... quels besoins ? quelles attentes ? quelle attitude ? quelles règles de vie commune dans le centre ? »

« Les jeunes disent que les parents ne doivent pas être informés des problèmes de drogue, d'alcool, de violence, exceptés dans les cas les plus graves, les plus préoccupants, extrêmes... dans notre atelier, nous disons qu'il faut « mettre les jeunes en situation de responsabilité », eux-mêmes disent qu'ils se sentent assez grand pour prendre en charge ces problèmes, sans passer par les parents. On n'a pas tort de les responsabiliser. »

Forum national - Un participant

Le contexte

La dégradation de la vie sociale n'épargne pas les familles des agents des industries électrique et gazière qui ont à faire face à la perte de pouvoir d'achat, aux difficultés de formation et d'insertion de leurs enfants...

Une réelle inquiétude pèse sur chaque foyer devant l'absence de perspectives et la difficulté chronique de cette société à porter un projet pour tous. La jeunesse est la partie de la population la plus touchée par le chômage, la précarité, l'incertitude du lendemain[®]. Elle paie un lourd tribut à la mutation de la société en cours.

La montée de l'individualisme défait le lien social, la vie de tous les jours porte les traces de cette dégradation. Les rapports entre les individus se distendent. Trop souvent, la vie des quartiers et des banlieues a été laissée en friche par les pouvoirs publics. L'abandon des centres de vacances par de nombreuses municipalités en est un exemple significatif, la vie familiale elle-même souffre d'une raréfaction de la parole. Les jeunes se heurtent souvent à l'indifférence des adultes[®].

Les effets induits par cette dégradation sociale sont manifestes parmi les ayants droit et on observe par exemple une montée des pratiques à risque (tabac, alcool, drogue[®]...) et de l'agressivité, voire de la violence.

« Le centre doit être un lieu de détente, de rupture et de changement avec le vécu habituel et les rythmes de vie. Un lieu de rencontres, de défoulement, un lieu de liberté défini à partir de règles de vie négociées entre les animateurs et les jeunes. Il doit être un lieu de tolérance. Le centre de vacances est un lieu de vie différent. Les contraintes habituelles, scolarité, rythme de vie des parents n'existent pas. Ce lieu doit rester sans contraintes imposées. »

Forum national - Atelier Parents « Un centre de vacances, qu'est-ce que c'est ? Ni la famille, ni l'école, ni le quartier... un centre de vacances est et doit rester un lieu de vie différent. Comment ? »

« Le centre d'enfants et de jeunes doit être de plus en plus centré sur les jeux spontanés et sur les relations entre les gamins et les jeunes. Les enfants savent encore jouer, mais où peuvent-ils le faire ? [Les activités sont devenues le jeu et l'enjeu dominants du centre de vacances. Le jeu de l'enfant est de plus en plus pris en main par l'équipe d'animation, l'enfant n'a plus le droit de jouer de lui-même, on organise ses activités. S'il y a encore un peu de jeu dans les centres, c'est comme à l'école, c'est avant ou après les repas et de temps en temps entre les activités, c'est-à-dire que ce sont des récréés. »

Forum national - Jean Houssaye, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Rouen

« Il faut trouver, avec les jeunes et l'équipe d'encadrement, des formes originales et particulières à chaque groupe pour faire fonctionner les projets de vie démocratique. »

Forum national - Atelier Institutionnels « Le centre de vacances : lieu de la citoyenneté et de son apprentissage. Comment ? »

« Dans un centre de vacances, il n'y a pas d'un côté, les jeunes, il n'y a pas d'un côté l'équipe d'encadrement, il n'y a pas d'un côté les parents, les CMCAS, les DRO. On doit travailler ensemble, décider ensemble. On appelle ça, une charte, des règles de vie, on l'appelle comme on veut mais à partir du moment où on décide quelque chose, il faut que ça soit respecté de part et d'autre. »

Forum national - Un participant



« Il faut prendre le temps d'expliquer les contraintes. Ce n'est pas « non, tu ne feras pas ça », c'est « non, parce que... ». Il faut toujours dialoguer, donner des explications pour éviter tout sentiment d'exclusion. »

Forum national - Un participant

« En vacances, on a du temps pour dialoguer. C'est le moment idéal pour apprendre la communication avec les adultes. »

Charlotte, 16 ans

Dans ce contexte qui fragilise plus encore leur quête de repères et de sens et les expose dans leur nécessaire exploration des possibles, les jeunes expriment avec force les contradictions vécues.

Ils peuvent être tour à tour intolérants et solidaires, égoïstes et responsables.

Cependant, ce qui est constant, c'est leur besoin de rencontres. Rencontres avec d'autres adultes et avec d'autres jeunes.

Les vacances constituent un moment privilégié pour prendre de la distance avec les contraintes du quotidien[Ⓢ], renouer avec des pratiques ludiques[Ⓢ] et surtout s'investir dans de nouvelles relations et de nouveaux espaces.

La CCAS n'est pas dépourvue de points forts pour développer son action éducative car :

- même insuffisante, une source de revenus est assurée à chaque foyer.
- une réelle conscience collective existe dans notre corporation comme en témoignent le taux de syndicalisation d'une part, et plus encore, la participation massive des agents aux élections professionnelles. Cette conscience collective élevée nourrit une exigence de démocratie[Ⓢ].
- elle bénéficie en outre d'une grande expérience en matière d'animation et peut avec son patrimoine offrir une large palette de choix de séjours.

La participation assidue d'une forte majorité des jeunes aux séjours CCAS joue un rôle important dans l'appropriation des objectifs éducatifs par les jeunes.

Elle se vérifie d'ailleurs par leur désir de devenir, à leur tour, animateurs pour mettre en pratique ces acquisitions qu'ils apprécient.

Les grands élans collectifs dont la jeunesse est capable sont l'expression vitale de son attachement aux valeurs humanistes et démocratiques. Plus encore, ils démontrent combien l'intérêt général est au cœur de leurs préoccupations.

Il s'agit d'une donnée positive sur laquelle peut prendre appui notre intervention éducative.

« La personne est avant tout un être social, un être autonome, un être unique et qui peut de plus en plus devenir elle-même dans la rencontre avec l'autre, par la rencontre avec l'autre. Le centre peut être cette occasion là. Il peut être le lieu d'une espèce de rapport entre soi et les autres, dans un cadre particulier. Le centre de vacances peut être l'occasion privilégiée d'essayer de jouer cette manière de vivre ensemble autrement. On essaie de privilégier l'émergence de ce qu'on pourrait appeler un acteur social, accepter que les enfants et les jeunes soient des acteurs sociaux. Mais on est plus près d'apprendre aux jeunes, ou attendre que les jeunes soient des sujets et à partir de là, un sujet type plutôt que des acteurs actifs responsables qui ont la maîtrise de ce qu'ils font. Le centre est peut-être le lieu où on peut davantage se retourner vers soi, on peut davantage bâtir le rapport aux autres en dehors d'un système de règles de fonctionnement imposées. Il s'agirait que dans les centres on puisse aller vers l'élaboration de règles de fonctionnement à construire. Et si on a à les élaborer, ça veut dire qu'elles ne sont pas posées d'avance. »

Forum national - Jean Houssaye, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Rouen

« Il y a une nécessité de définir une spécificité aux centres de vacances. À quoi peut servir un centre de vacances? Ce qui me semble pouvoir se faire dans les centres, c'est de se centrer sur une éducation à la socialisation. La socialisation entendue comme le centre de vacances, lieu d'exercice d'un pouvoir de décision. »

Forum national - Jean Houssaye, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Rouen

« Au début du séjour on pourrait définir les conditions et le déroulement du séjour soit par groupe, soit par une assemblée générale. Le premier jour doit être un jour de contact, de connaissance. Il faut être plus imaginaire quant à l'accueil des jeunes en centre, prendre un contact avec le voisinage, les inviter à des initiatives afin d'éviter un climat de tension. Vivre ensemble c'est vivre à l'intérieur et à l'extérieur du centre. Ensuite, c'est la construction du séjour en définissant bien ce qui n'est pas négociable : la drogue, l'alcool, la violence et l'exclusion. Pendant le séjour, il y a la résolution des problèmes du « vivre ensemble » par des représentants, des délégations. Les jeunes ont besoin d'être représentés au sein de l'équipe d'encadrement. À la fin du séjour, évaluation, bilan du séjour par les jeunes et partage pour ceux qui suivront au moyen, par exemple, de la participation à l'élaboration du catalogue, à la description des ressources et des potentialités du centre. »

Forum national - Atelier Jeunes « Décider et vivre ensemble... Comment s'organiser? »



« En juillet, tous les 3 ou 4 jours, les jeunes élisent parmi eux leur directeur et leur équipe d'animation. Ils gèrent leur propre budget et proposent des activités au reste des ados. En août, changement de programme : un conseil de jeunes assiste aux réunions de direction et tous les soirs, une agora permet un échange entre les jeunes et les adultes dans le but de faire vivre une démocratie au sein du centre. Ces forums, prônant des valeurs d'autonomie, sont très positifs pour les ados à en croire ce qu'ils en disent : « On n'a pas l'habitude que l'on tienne compte de notre avis et on est ravi que l'on nous écoute. »

Centre de Barneville (14/15 ans), région Normandie-Pays de Loire

Notre action

Nous ne voulons pas perdre de vue que notre action se situe dans le cadre des vacances.

Nous pensons qu'il est important de leur conserver toute leur spécificité...

Sans proposer de pré-projet pédagogique, nous tenons à indiquer en termes d'objectifs ce qui est attendu de nos séjours jeunes, d'en donner un cadre global et une ligne de conduite de façon à inscrire leur nécessaire diversité et leur indispensable souplesse dans une cohérence nationale.

La CCAS veut construire des séjours en réponse à cet appel des jeunes à une plus grande liberté et à leur aspiration à de nouveaux rapports entre eux et avec les adultes[Ⓢ]. Les jeunes doivent pouvoir décider[Ⓢ] de leurs vacances et apprendre à vivre ensemble des projets démocratiques[Ⓢ].

Les représentations des jeunes quant à leurs vacances comportent un mélange des notions de jeu, d'insouciance, de vie de groupe avec de nouveaux amis, d'intensité et de plaisir dans la réussite de projets personnels. Notre ambition, notre projet, est que chaque séjour soit donc avant toute chose une occasion unique pour eux de vivre de véritables vacances dans lesquelles les seules contraintes acceptables sont celles inhérentes au bien-être du groupe et à la réussite de sa progression démocratique.

« Extrait du projet pédagogique : Les adultes doivent donner aux jeunes toutes les « cartes » pour qu'ils choisissent librement et en toute connaissance ce qu'implique leurs choix, que ce soit pour les activités, la vie quotidienne ou la vie dans ce groupe. Le but étant de les rendre autonomes par leurs choix et leurs acquisitions. Bien entendu, la place de l'adulte sera très importante puisqu'il devra guider l'enfant dans ses choix et non pas lui imposer des choix préétablis ou plus grave encore, être absent car l'autonomie de l'enfant ne veut pas dire absence de l'adulte. »

Traduction concrète : ■ les activités : au petit déjeuner, présentation des activités par affiches. 10 heures : réunion. Les animateurs présentent les activités. Aucun quota d'enfants n'est exigé. Si une activité n'est pas retenue par les enfants, l'animateur concerné s'adapte à leur demande en mettant en place une activité proposée par les jeunes ■ les horaires : à la demande des enfants, certains horaires sont modifiés pour s'adapter au rythme du groupe ■ la restauration : à la suite de journées à thème, des repas spéciaux sont organisés dont un selon la formule Restaurant. Un groupe de jeunes consulte tous les autres sur leurs envies de repas et détermine les trois menus au choix. Principales difficultés rencontrées par les jeunes : être acteur de leurs souhaits qu'ils ont en nombre, et de fait, problèmes pour s'impliquer dans des activités suivies. Pour le directeur du centre, « cette expérience est bien pour les enfants même si cela demande de la souplesse dans la mise en place des activités qu'ils désirent. Les animateurs ont dû apprendre à se remettre en cause et à travailler rapidement pour s'adapter à la demande. »

Centre de Soucelles (12/13 ans), région Normandie-Pays de Loire

« Au début, quand on nous a dit « c'est vos vacances, c'est vous qui décidez dans la mesure du possible », ça a fait bizarre. Il a fallu s'habituer à ne plus voir à travers les monos et à ne plus se demander « qu'est-ce qu'ils ont prévu demain ? » mais plutôt « qu'est-ce que nous avons décidé de faire demain ? ». Mais c'est très bien, tu es obligé de prendre tes responsabilités. Bon, c'est sûr, des fois on en a eu marre de tout décider, d'être obligés de désigner des délégués pour faire des assemblées et de se creuser la tête pour trouver des activités. Mais finalement, c'est super, en plus après t'es fier d'avoir accompli ce dont tu avais envie. Voilà. En gros, je me suis éclatée. »

Centre Bois-de-Lempre (12/13 ans), région Auvergne



« Il faut avant tout donner la parole aux jeunes, leur permettre de s'impliquer dès le début du centre et de mettre en œuvre leurs vacances. Il ne faut pas croire qu'ils ne sont pas capables de construire et de développer leur projet. »

Forum national - Atelier Institutionnels « Le quotidien des jeunes, leurs préoccupations, leurs espoirs, leur engagement... Quelle réponse, quel engagement des adultes ? quel avenir dessiner ensemble ? »

« Quand j'entends dire « il faut apprendre aux jeunes à prendre des décisions », oui, il faut leur apprendre, mais à condition de conduire cette décision jusqu'au bout, avec la responsabilité qui suit. Autrement c'est un pur cinéma. Et engager des jeunes à prendre des décisions, des décisions qui ne vont pas forcément être bien vues de l'encadrement, des institutionnels, ça veut dire accepter le conflit, accepter de gérer du conflit. Or, l'apprentissage de la démocratie se fait avant tout dans la gestion du conflit, pas dans le consensus qui est concrètement dommageable pour l'apprentissage de la démocratie. »

Forum national - Geneviève PUJOL, sociologue, chercheuse au CNRS

Rien ne doit laisser apparaître, par exemple, de similitude avec les rythmes scolaires ou de relents de garderie, mais au contraire les notions de jeux, d'épanouissement, de plaisir de la rencontre et de la découverte doivent imprégner chaque journée de vacances pour chaque enfant qui doit trouver les conditions de poursuivre son développement et de réaliser ses potentialités[®].

Vigoureux et motivés lorsqu'ils défendent les grandes causes humanitaires ou lorsqu'ils s'expriment sur leur quotidien de lycéens et d'étudiants, les jeunes ont la capacité d'investir leurs vacances[®] avec la même énergie, le même enthousiasme et la même ouverture d'esprit. Chaque individualité représente une chance pour le groupe et celui-ci est une occasion d'épanouissement pour chaque jeune qui en fait partie. C'est en confiance que nous attendons d'eux qu'ils prennent en main leurs vacances.

Apprendre, agir, comprendre, réagir sont autant d'objectifs liés à l'éveil de chaque personnalité. Plus encore s'agit-il d'instruire leur désir de décider de leur vie, de développer leur esprit critique et de devenir des citoyens pleinement actifs[®].

Ce développement de leur esprit critique va de pair avec l'ouverture la plus large de leur horizon. La CCAS veut démultiplier les occasions de leur faire découvrir les diversités de cultures des régions et des pays qui les accueillent et dans lesquels se déroulent leurs vacances. L'ouverture aux autres et à leur diversité, l'ouverture au monde[®] doivent imprégner chaque projet de séjour. Notre démarche éducative pourrait se résumer par la proposition d'un processus qui a pour base intangible l'intégrité absolue de chaque enfant et dont la visée permanente est l'apprentissage de la démocratie.

Adapté selon chaque tranche d'âge, notre but est de réunir les conditions pédagogiques qui aident l'enfant à grandir et à avancer vers plus d'autonomie.

Tournant le dos aux obsessions consuméristes qui sont le plus souvent le fait des adultes, nous proposons un projet de participation active[®] sur l'ensemble des séjours.

« Le vendredi 14 août, suite à sa proposition, Khélifa (l'animateur) emmena huit d'entre nous « visiter » son quartier : Félix Pyat. Dès les premiers pas dans la cité, j'ai pris une baffe, en pleine face (au sens figuré, je précise). Autrement que par son nom, ce quartier est connu et reconnu comme étant « le plus insalubre d'Europe ». Pas d'électricité dans les couloirs du premier au dernier étage, une cour intérieure remplie d'ordures jusqu'à quatre mètres de hauteur, les cages d'escalier avec les rampes dessoudées, dans l'un des bâtiments, l'ascenseur est en panne depuis 14 ans. Mais comme toute chose, tout n'est pas entièrement noir ou blanc, bien au contraire. En effet, ce côté matériel désastreux, déplorable s'oppose le côté humain. Félix Pyat est autre chose qu'une cité délabrée à problèmes, c'est un lieu de vie. Nous avons vu les enfants qui jouaient au foot et qui riaient, nous les avons vu, les nanas qui pour rien au monde ne quitteraient leur quartier. Toutes ces personnes nous ont accueillies avec le sourire et je les en remercie. Enfin, nous sommes repartis en métro, mais nous n'étions pas tout à fait comme avant ; cette expérience a été sur le plan humain très enrichissante. »

Séjour « Marseille en rencontre » (16/17 ans) extrait du journal de bord, région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« On a des responsabilités et des choix à prendre comme de vrais citoyens. Le fonctionnement du centre comme une micro société avec la poste, la banque et la discothèque ouverte 2 fois par semaine, je trouve que c'est une très bonne idée, on a l'impression d'être dans une petite ville. »

Centre Bois-de-Lempre (12/13 ans), région Auvergne

« Je trouve que ce projet fut une belle expérience mais nous avons eu du mal à nous habituer à cette autonomie car gérer ses vacances n'est pas aussi simple que ce que certains jeunes pensaient. Sinon, une fois que l'on a compris le système, c'est beaucoup plus agréable de choisir nos activités que de nous les imposer. »

Centre Bois-de-Lempre (12/13 ans), région Auvergne

« Il convient d'être novateur et vivre autrement. Les contrats moraux doivent être mis en œuvre entre les adultes et les jeunes. On a appris à encadrer des enfants acteurs, mais il faut se préparer à encadrer des enfants promoteurs. Des enfants promoteurs dans le sens où il faut qu'on se demande si on est préparé à accepter que les jeunes nous proposent des nouveautés. »

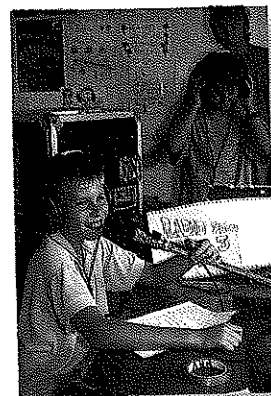
Forum national - Atelier Institutionnels « Le quotidien des jeunes, leurs préoccupations, leurs espoirs, leur engagement... Quelle réponse, quel engagement des adultes ? quel avenir dessiner ensemble ? »

« Tous les adultes, pas seulement les animateurs, qui vont s'occuper des centres de vacances jeunes, quel que soit leur statut, doivent clairement s'engager sur les objectifs éducatifs, c'est-à-dire les connaître. Les adultes doivent être exemplaires, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent et ne doivent avoir des comportements antagonistes à ce qu'ils essaient de faire passer auprès des jeunes. »

Forum national - Un participant

« Il faut un respect qui marche à double sens : les adolescents envers les adultes et vice-versa. On est à un âge où on a besoin de la confiance des adultes pour nous affirmer. Ce sont eux qui nous guident vers l'avenir. »

Charlotte, 16 ans



L'expression des groupes de jeunes doit être systématiquement favorisée, le dialogue entre l'encadrement et eux doit être permanent. L'organisation de la vie collective devient ainsi le résultat d'une concertation continue sur la base de nos valeurs fondamentales⁽⁹⁾.

La condition absolue pour atteindre cet objectif repose sur la reconnaissance et le respect de chaque individualité (intégrité physique, morale et psychologique de l'enfant) insérée dans des modes de relations exemplaires de la part des adultes, à l'égard des jeunes et entre eux⁽¹⁰⁾.

Nos valeurs de solidarité, de justice, de dignité ne sont pas des mots vides de sens, des préceptes rebattus ou inutiles.

Les jeunes ne disent pas autre chose : « Dans un monde où la violence tente de s'imposer partout, nous, lycéens, déclarons refuser la brutalité, l'ignorance, l'agressivité, l'humiliation qui sont engendrées par elle et affirmons que notre valeur première est le respect de toutes les femmes et de tous les hommes ». (Charte des lycéens, 4 février 1997). Eux, comme nous, croyons que ces valeurs, mises en avant par la CCAS, peuvent contribuer à construire un homme libre.

C'est en cela que notre démarche est émancipatrice

Maud

La convention des droits des jeunes dans les séjours CCAS

1987

Nice B.

Rose
Fred
Amélie

Audrey

Marie
Romain

Clément

Laurent

Fred

Romain

Laurent

Amélie

Dominique

Clément

Laurent

Emilie

Charlotte

Amélie

Justine

Julie

Corinne

Lucie

Joris

Benjamin

Radouane

Laurent E.

Regina

Justine

Emilie

Emilie

Emmanuelle

Rozenn

Emilie

Aléxandre

Victoire

Laurent

Emilie

Emilie

~~Amélie~~

~~Amélie~~

~~Nicolas~~

~~apuh~~

~~Martin~~

~~A~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

~~Emilie~~

Préambule

Nous nous sommes mobilisés pour mieux faire notre travail en direction de la jeunesse que nous accueillons en vacances.

Ces actes forts mis en place par la CCAS sont autant de paliers supplémentaires pour que les jeunes vivent encore mieux leurs vacances et pour que les parents confient leurs enfants à la CCAS avec plus de confiance.

Désormais, nous nous sentons investis d'une grande responsabilité pour ne décevoir ni les jeunes, ni leurs parents. Nous serons attentifs à la mise en œuvre de tous les actes qui contribueront à conférer aux jeunes une place nouvelle dans les centres de vacances tout en les protégeant de tous les risques qu'ils encourent.

Cette convention a été élaborée par les enfants de gaziers et électriciens réunis aux Assises nationales de la jeunesse les 24, 25 et 26 octobre 1998 à Mimizan. Elle illustre leur lecture du projet éducatif des électriciens et gaziers adopté par le Conseil d'administration le 23 septembre 1998.

Cette convention, qui pose les principes de vie et d'organisation devant prévaloir dans les séjours que nous organisons ne soustrait ni la CCAS, ni l'encadrement à leur responsabilité. Nous veillons, avec l'encadrement, à l'application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur régissant les mineurs et les centres de vacances et de loisirs. Les droits ci-après s'exercent dans le cadre de ces dispositions tels qu'ils sont définis dans les articles 13 et 15 de la Convention internationale des droits de l'enfant*. Cette approche positive permet de mettre en interaction les droits et les devoirs de chacun.

Nous nous engageons à faire connaître largement les principes et dispositions de la présente convention par des moyens actifs et appropriés aux adultes comme aux jeunes.

*** Article 13**

1. *L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.*

2. *L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :*

a) au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou

b) à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques.

Article 15

1. *Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.*

2. *L'exercice de ces droits ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique ou de l'ordre public, ou pour protéger la santé ou la moralité publiques, ou les droits et libertés d'autrui.*

Le Conseil d'Administration de la CCAS

Convention des droits des jeunes dans les séjours CCAS

Article 1 : Acteurs et citoyens des activités sociales

Les jeunes sont des acteurs à part entière des activités sociales.

Ils interviennent sur toutes les actions en direction de la jeunesse, en construisant leur séjour ou en participant aux actualisations nécessaires du projet éducatif.

Les adultes reconnaissent la place des jeunes dans les activités sociales et leur plein droit à ces activités sociales. Ils s'engagent à favoriser leur participation et prendre en compte leur expression.

Article 2 : La colo, c'est une vie à côté de la vie

Le séjour de vacances introduit dans sa globalité le comportement à adopter par rapport au projet éducatif (justice, solidarité, dignité).

Un séjour de vacances permet de passer du bon temps tout en réalisant des activités que l'on a choisies et planifiées ensemble.

C'est également un moyen de rencontrer des personnes d'horizons différents : jeunes, adultes, handicapés, voisins ou jeunes étrangers accueillis dans le cadre d'une action de solidarité.

Par ailleurs, on peut aussi découvrir la région et son patrimoine.

Dès l'affectation, les jeunes sont correctement informés et consultés (convoyage et contenu du séjour) par l'équipe d'encadrement, la CMCAS et la CCAS.

Durant le séjour, les jeunes participent activement à sa construction et à son bon déroulement.

Le bilan du séjour est rendu directement à la DRO sous forme de fiches d'évaluation remplies par les jeunes eux-mêmes.

Article 3 : Vivre ensemble

Le centre de vacances est un lieu de vie collective entre jeunes et équipe d'animation. Cela induit une prise de décision, une gestion commune du projet de centre et du matériel.

La priorité est donnée au dialogue et à l'adaptation des animateurs face aux différents problèmes pouvant être rencontrés pour le bon déroulement du séjour. La vie collective permet à chaque jeune d'être acteur de son centre, de trouver une certaine autonomie afin de découvrir la citoyenneté et la démocratie à travers la démarche la plus appropriée par le groupe.

Les personnes vivant sur le centre s'engagent à respecter et appliquer les décisions prises ensemble.

Les règles communes ne sont pas figées et peuvent être rediscutées. Elles s'adaptent aux besoins du groupe qui peut les renégocier quotidiennement ou ponctuellement de manière collective.

Article 4 : Entre nous

Le centre de vacances réunit des personnes d'âge, de vision et de vécu différents. Jeunes et adultes vivent ensemble, tissant des liens autres où chacun porte la responsabilité du groupe comme le groupe est responsable de chacun.

Les jeunes sont informés en amont par le directeur sur leur futur séjour.

Dans un climat de confiance, les décisions sont débattues et prises en commun.

Les rapports entre jeunes, entre jeunes et adultes sont basés sur l'écoute, la parole, la complicité, la démocratie, l'équité, la tolérance et le respect des différences.

Les adultes écoutent, conseillent, informent des problèmes et des risques qui peuvent toucher les jeunes (alcool, MST, drogue, violence physique et verbale) sans discours moralisateur ni répressif.

Les adultes ont pour rôle d'accompagner les jeunes, les aider dans leur apprentissage et dans la mise en œuvre d'un projet collectif et individuel.

Il est nécessaire d'organiser un débat pour établir nos règles de vie.

Adultes et jeunes décident et agissent ensemble sur l'accord de ces règles de vie et partagent la vie quotidienne.

Les adultes sont porteurs des valeurs de nos organismes (solidarité, justice, dignité). Ils respectent l'intégrité morale et physique des jeunes, leur identité, les règles de vie collective (ex : pas de consommation d'alcool et de tabac devant les jeunes si cela est interdit).

Les adultes ouvrent des perspectives, montrent des solutions et les voies possibles ; ils impulsent, motivent les jeunes, et participent autant que faire se peut à l'ensemble des activités.

Les décisions de l'ensemble du groupe sont mises en application dans le respect de l'individu.

Article 5 : Notre centre de vacances

Notre centre de vacances est un lieu de découverte et d'expérience qui entretient des relations avec l'extérieur ; il est ouvert aux réalités de la vie.

Sa conception est adaptée tant pour la vie collective que pour la vie individuelle.

Les locaux sont aménagés et agrémentés décemment. Ils répondent aux normes de sécurité et d'hygiène. Ils sont régulièrement entretenus pendant le séjour selon les règles de vie collective.

Il dispose d'un équipement et de matériel d'activité de qualité, bien entretenus et répondant aux normes de sécurité. En quantité suffisante, ils sont disponibles et respectés des utilisateurs.

C'est un espace de vie accueillant, de respect et d'écoute, répondant aux besoins et aux attentes de chacun.

Article 6 : Projet de centre, projet de vie

Le projet de centre définit et articule les principaux moments de vie sur le centre : temps d'activités et de repos, temps libre, contraintes collectives quotidiennes... Il pose également les règles de vie et les modalités de prise de décisions.

Le projet de centre est un projet de vie commune et temporaire. C'est un lieu et un temps pour des jeunes qui vont vivre et mener des projets ensemble aussi bien collectifs que personnels. Les adultes ont la responsabilité d'accompagner les projets. C'est un projet pour apprendre à vivre ensemble.

Il est décidé et porté par tous les partenaires du centre de vacances, jeunes et adultes. Sa remise en cause peut être permanente, sa renégociation aussi.

Il ne peut y avoir d'activité imposée par l'encadrement.

Chaque jeune est considéré comme un individu à part entière et non pas seulement comme le membre d'un collectif.

Article 7 : La vie quotidienne

Le centre de vacances est un lieu original, différent du vécu et du rythme habituel. On y vit autrement.

C'est un lieu partagé par les jeunes et les adultes où s'appliquent concrètement les valeurs de justice, de solidarité, d'égalité, de respect mutuel, de dignité. La première application de ces valeurs réside dans la consultation, la participation et la communication entre jeunes et encadrement tout au long du séjour.

Une réunion au début du séjour est nécessaire pour planifier la vie quotidienne du centre. Les effectifs réduits permettent une meilleure communication, et les grosses structures sont néfastes à la vie quotidienne.

La vie quotidienne dans un centre de vacances, ce sont des moments de repos, de découverte, de plaisir, de convivialité et de dialogue. Ce sont aussi des tâches et des contraintes liées à la vie en collectivité assumées par tous, jeunes et adultes.

Le matériel du centre est opérationnel et en quantité nécessaire à son fonctionnement.

Article 8 : Du temps pour soi et pour les autres

Dans un centre de vacances, le temps libre permet de se reposer, de lire, de discuter, d'écrire, de sortir avec ou sans adultes.

C'est un temps de liberté individuelle ou collective indispensable. Il est à définir lors d'une réunion collective adultes/jeunes, après prise de connaissance du site et de ses alentours.

Il est révisable en cours de séjour à l'initiative des jeunes et des adultes et peut ainsi s'adapter au rythme.

La liberté est totale lors des temps libres (sorties, jeux, détente, repos, discussions, lecture, activités sportives...) sous réserve d'informer l'encadrement lors des sorties.

Dotation de matériels suffisants et en bon état, utilisables lors des temps libres (exemples : articles de sport, jeux de société, chaîne stéréo, disques, etc.). La bibliothèque est diversifiée, rangée et adaptée à la tranche d'âge; les collections (BD, romans...) sont complétées; l'assortiment est différent d'un centre à l'autre.

Article 9 : Les activités

Les activités constituent un tremplin pour la découverte de loisirs, la rencontre avec les gens, leur région. Elles répondent aux attentes et s'adaptent aux souhaits des jeunes.

Le rythme des activités et leur déroulement sont en cohérence avec le projet de centre.

Lors des activités, le groupe, tout en préservant le plaisir de chacun, met en œuvre une démarche de solidarité car c'est dans l'entraide que l'enrichissement personnel se développe.

Article 10 : Activités à risque

L'équipe d'encadrement est responsable de la prévention et de la sécurité en général, et tout particulièrement lors des activités à risque.

Elle transmet aux jeunes, avant et pendant le séjour, toutes les informations nécessaires à leur pratique; elle veille à l'application et au respect des conditions de sécurité.

Durant l'activité, les jeunes sont rassurés, les intervenants sont compétents, le matériel approprié.

Les activités se déroulent selon les capacités des jeunes sans esprit de compétition ni d'élitisme* et dans le respect de chacun.

** Elitisme : système favorisant les élites (les meilleurs) au détriment du plus grand nombre.*

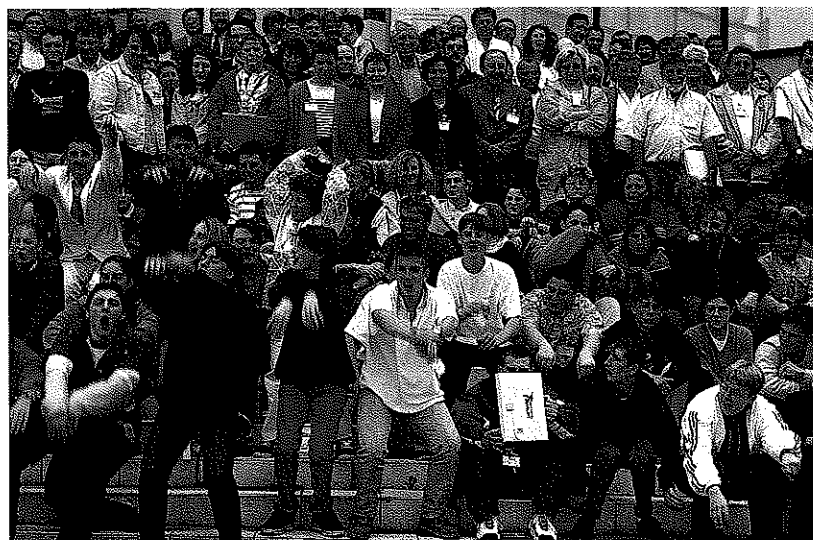
Article 11 : Responsable de moi, de toi, de nous

Chacun porte la responsabilité du groupe; le groupe porte la responsabilité de chacun. Un manque de responsabilité individuelle a des incidences sur le plan collectif.

Les partenaires du centre de vacances, jeunes, adultes, sont responsables des décisions prises ensemble et s'engagent à les respecter. Ils veillent ensemble à leur application par la mise en place, si besoin est, de délégués sur le séjour.

Les jeunes sont responsabilisés à la mesure de leur âge et de leur capacité.

Être responsable, c'est prendre et assumer ses décisions.



Les participants au Forum national sur le projet éducatif (13 et 14 juin 1998)

Photos

Charles Crié : page 11, 13, et couverture

Michel Chassat : page 32

Christian Ducasse : page 16, 22

Laurence Fleury : page 5, 12, 14, 16, 18

Véronique Jouanjan : page 5, 10, 12

Didier Le Scour : page 20

Joseph Marando : page 9

Claude Marsat : page 1, 5, 9, 12, 14, 22

Régis Michel : page 24

Éric Raz : page 22

Conception et réalisation : CCAS

Rédaction : Direction générale - service de la Communication

Suivi de réalisation : service de la Communication

Création graphique et mise en page : imprimerie CCAS

Supplément à CCASINFOS n° 189-39



Centre Central d'Activités
Industrielles du Patrimoine des Industries
Électrique et Gaziers